



Sommaire

1. [Matière à réflexion](#)
2. [Linux](#)
3. [Nos favoris Internet](#)
4. [Chronique biblique](#)
6. [Dialogue islamo-chrétien](#)
7. [Théologie sociale](#)
9. [Liturgie](#)
11. [Benoît XVI](#)
12. [Chant liturgique](#)
15. [L'Église à Paris](#)

●
REGNAT

regnat.phg@orange.fr

●
Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

●
Ont collaboré à ce numéro :

Philippe GUIDAL
Yann GWELTAZ
Abbé Guy PAGÈS

●
Conception – Réalisation

PHG

●
Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

●
© Regnat 2007



Matière à réflexion...

Nous pensons de plus en plus comme des souris

« Je parle, bien sûr, de ces souris qui font “clic” et qui, depuis une vingtaine d’années, sont accrochées à nos ordinateurs. Quand nous sommes au travail – que nous écrivions, dessinions ou calculions – nous avons toujours la souris en main. Pour accéder à des informations, nous cliquons. Et nous préparons nos informations pour qu’elles soient “cliquables”. Le “clic” nous a habitués à relier et à organiser les informations par des “liens”, des “hyperliens”. Vous le savez, sur Internet, quand un mot est souligné, c’est généralement parce qu’en cliquant dessus, vous aurez accès à une autre page, à plus d’informations, à des documents complémentaires. De “clic” en “clic”, on peut rapidement se retrouver très loin du sujet initial et parcourir parfois de longs périples, dans un dédale de documents et de pages interreliés.

« La logique qui préside à ce genre de quête d’informations est celle de l’association d’idées. Une idée en appelle une autre et, de fil en aiguille, j’approfondis une question sans cependant avoir une idée claire d’un début et d’une fin. On est très loin de l’organisation systématique d’une table des matières ou du plan d’une dissertation.

« Ce genre d’approche et d’organisation des contenus – par association d’idées et par mots-clés – est en train d’engendrer une nouvelle façon d’écrire, une nouvelle façon de présenter un sujet : le plan systématique et séquentiel est remplacé par la juxtaposition de capsules thématiques, brèves. Les revues et les journaux multiplient les textes courts et les encadrés. La suite est facile à imaginer : à force de recourir à ce modèle, on en viendra spontanément à penser et à s’exprimer ainsi. Il sera intéressant de comparer les médias écrits dans dix ou vingt ans avec ceux que nous avons connus dans le passé. Déjà, l’allure de la une de grands quotidiens, chez nous, se transforme en imitation de portails Internet.

« **Question :** Si on lit, si on pense et si on s’exprime de plus en plus souvent par association d’idées plutôt que par une logique systématique, quel impact cela aura-t-il sur la culture, sur le processus créatif, sur la logique sous-jacente à nos discours et à nos échanges ? Et quel impact cela aura-t-il sur le langage de l’expérience religieuse ? Et surtout sur les attentes des gens par rapport à notre langage religieux ? »

Bertrand OUELLET



Extrait de la conférence finale prononcée devant le congrès mondial de l’Union catholique internationale de la presse, Sherbrooke (Canada), 3 au 10 juin 2007 (*La Documentation Catholique*, n° 2389, 4 novembre 2007, p. 961)

Linux

005.432



ÉVANGÉLISER L'INFORMATIQUE

Développé en 1991 par un jeune étudiant finlandais, Linus Torvalds, Linux est un système d'exploitation¹ pour micro-ordinateurs encore peu connu du grand public (les estimations varient entre 1 et 5 % du marché des systèmes installés), mais qui a remporté un succès certain auprès des universités et des entreprises (c'est ainsi que plus de la moitié des serveurs Internet sont actuellement gérés sous Linux).

Des considérations techniques n'ont sans doute pas leur place ici (quoique, si nos lecteurs le souhaitent...), mais il est une particularité de Linux qui devrait au moins attirer l'attention des chrétiens : son insertion dans un modèle économique alternatif, le projet [GNU](#). Comme bien souvent en ce domaine, on retrouve sans peine des valeurs chrétiennes à l'origine d'un projet initié et animé par des universitaires américains « libertaires » : « Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun² », ou « Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun³ ».

La presse informatique parle de plus en plus souvent de Linux, il existe même plusieurs revues exclusivement consacrées à ce système d'exploitation, sans compter des milliers de sites Internet. Aussi n'est-il pas étonnant que s'accroisse chaque jour le nombre d'utilisateurs de micro-ordinateurs voulant tester ce système. Statistiquement, certains d'entre nos lecteurs devraient donc être concernés... À cette fin, nous si-

¹ Ensemble des programmes de base assurant la communication entre le matériel (clavier, disques, écran, haut-parleur, imprimante, mémoire, modem, etc.) et les applications (base de données, jeu, messagerie, tableur, traitement de texte, etc.). Le lecteur curieux pourra se reporter, entre autres, à cet excellent classique : GRIFFITHS (Michael), VAYSSADE (Michel), *Architecture des systèmes d'exploitation*, Paris, Hermès, collection « Traité des nouvelles technologies – série Informatique », 1990.

² Ac 2 44.

³ Ac 4 32.

gnalons l'existence de deux distributions Linux estampillées « chrétiennes » :



[Ubuntu Christian Edition](#) est à ce jour basée sur la version 7.04 *Feisty Fawn* de la distribution [Ubuntu](#), à laquelle ont été ajoutés plusieurs logiciels bibliques, un « rosaire informatique⁴ », un module de contrôle parental et des thèmes (fonds d'écran, icônes, etc.) idoines. En la testant, nous avons retrouvé tout ce qui a fait le succès de Ubuntu, notamment : facilité d'installation et d'utilisation, stabilité, accès à de nombreux dépôts logiciels (grâce à la compatibilité [Debian](#)). Un *live-CD* est téléchargeable sur le site, permettant d'essayer la distribution sans l'installer sur disque dur.



Par contre, nous n'avons pas testé [Ichthux](#) : outre des problèmes d'authentification posés par le site avec différents navigateurs, la version courante n'est téléchargeable qu'en http (très long) ; sinon, il faut commander un CD. D'après les informations données sur le site, Ichthux est basée sur la version 6.06.1 LTS *Dapper Drake* de [Kubuntu](#), une des principales dérivées officielles de Ubuntu. La principale différence avec la distribution précédente devrait donc consister dans l'utilisation de l'interface [KDE](#), plus proche de Windows, au lieu de [Gnome](#) (interface par défaut de Ubuntu).

Enfin, attention : toutes choses égales par ailleurs, l'administration d'un micro-ordinateur sous Linux est beaucoup plus exigeante qu'avec Windows, et requiert de bonnes connaissances en informatique. Mais n'est-ce pas une bonne chose que l'ordinateur soit dominé par l'homme, et non l'inverse ?

[Philippe GUIDAL](#)⁵

⁴ <http://www.virtualrosary.org/>

⁵ Utilisateur de SAM Linux (<http://www.sam-linux.org/>).

Nos favoris Internet

004.678



Site consacré à la diffusion du trésor sacré de l'Église qu'est le chant grégorien, ainsi qu'au signalement de tous liens pointant vers des manuscrits liturgiques notés en ligne.

<http://www.gregofacsimil.net/>

Communauté Saint-Martin



<http://www.communautesaintmartin.org/>

Au service de la liturgie latine

Association Pro Liturgia

9c avenue Georges Clemenceau
F-67560 ROSHEIM
☎ 03.88.50.75.24

E-mail : info@proliturgia.org

Site Internet : <http://www.proliturgia.org>



<http://www.inquisition.ca>

le site de Stefan JETCHICK



www.theotime.com

Ce site religieux purement catholique vous propose une riche collection de textes, écrits reconnus par le Magistère de l'Église Catholique ou produits de prêtres en charge d'une mission par leur évêque ou supérieur religieux. Ces prêtres n'ont d'autre but que de faire aimer la Vérité qui est Jésus-Christ.

L'association Théotime, à l'origine de ce site, a pour but de promouvoir la culture chrétienne et la vie spirituelle catholique dans les âmes par de multiples moyens. Elle édite de petits ouvrages de spiritualité et de piété, à la fois riches en doctrine, agréables et faciles à lire (rubrique « Éditions »).

Enfin, vous trouverez sur ce site les numéros de *Regnat* déjà publiés (rubrique « Regnat », en bas et à gauche de la page d'accueil).

Qu'est-ce que la Bible ?

(suite)

La Bible est à la fois *un* livre et *des* livres, un livre composé de plusieurs livres. Telle était la conclusion de la petite enquête étymologique à laquelle nous nous étions livrés en inaugurant cette chronique biblique¹. Que pouvons-nous en tirer ? Déjà, ceci : là où il y a livre(s), il y a écriture ; là où il y a livre(s), il y a des personnes sachant lire et écrire. Truisme ? Voire ! On nous a trop souvent seriné que la Bible était issue d'un long processus de tradition purement orale pour qu'une mise au point paraisse nécessaire.

Dans une précédente étude consacrée au Nom divin², nous évoquions l'établissement d'Abraham, le premier hébreu, au pays de Canaan, dans le courant du XIX^e siècle avant l'ère chrétienne, et l'influence des autochtones qu'il subit alors. Une influence déterminante au moins sur deux points : la formation d'une nouvelle langue³ et l'accès du futur peuple hébreu à l'écriture :

« Les Cananéens avaient une culture avancée ; remarquable était chez eux le développement qu'avait pris l'écriture. Dès la fin du troisième millénaire, une écriture syllabique avait été créée à Byblos. Ce furent aussi les Cananéens qui inventèrent l'écriture alphabétique, ancêtre de la nôtre. Les textes de Ras-Shamra (Ugarit), qui datent du quatorzième siècle, nous ont conservé les mythes et les épopées de Canaan. Écrits dans un style voisin de l'ancienne poésie hébraïque, ils sont d'une haute tenue littéraire et offrent un grand intérêt. "Il ne faut pas se lasser de le redire, a écrit Bright : l'époque des origines d'Israël a été celle d'une large diffusion de l'art de l'écriture"⁴. »

¹ Cf. Regnat n° 20, 24 septembre 2007, pp. 2-4.

² Cf. Regnat n° 17, 20 avril 2007, pp. 3-6.

³ Cf. JOÛON (Paul), *Grammaire de l'hébreu biblique*, Roma, Editrice Pontificio Istituto Biblico, 1996 (2^e réimpression), p. 3, § 2e : « l'hébreu est un développement de la langue parlée en Canaan avant l'arrivée des Israélites ».

⁴ HARRINGTON (Wilfrid), *Nouvelle introduction à la Bible*, traduit de l'anglais par Jacques Winandy, Paris, Seuil, 1971 (édition 1980), p. 183, citant : BRIGHT (John), *A History of Israel*, Philadelphia, The Westminster Press, 1959, p. 108.

En effet, nous sommes ici dans la région du monde où fut inventée l'écriture :

3300 avant J.-C. : invention de l'écriture pictographique en basse Mésopotamie (Uruk IVb).

3100 : début de l'écriture hiéroglyphique égyptienne.

2800-2600 : l'écriture sumérienne devient cunéiforme.

2500 : le cunéiforme commence à se répandre dans tout le Proche-Orient.

2300 : écriture originale non déchiffrée des peuples de la vallée de l'Indus.

1800 : l'akkadien devient la langue diplomatique internationale de tout le Proche-Orient.

1500 : invention du système hiéroglyphique hittite. Écriture alphabétique au Sinaï ; chinoise idéographique sur vases de bronze et os oraculaires ; minoenne dite « linéaire B » en Crète.

1400 : alphabet cunéiforme consonantique, sémitique utilisé à Ugarit.

1100 : inscriptions connues en alphabet linéaire phénicien.

900 : les Phéniciens répandent leur alphabet consonantique, précurseur de notre alphabet, à travers la Méditerranée.

800 : les Grecs inventent l'alphabet moderne avec voyelles⁵.

C'est dire qu'au temps où Platon s'interrogeait encore sur les dangers potentiels de l'écriture⁶, au IV^e siècle avant l'ère chrétienne, le peuple hébreu assumait déjà en toute sérénité une longue tradition écrite :

« Yahvé me dit : "Prends une grande tablette et **écris** dessus avec un stylet ordinaire : Maher-Shalal Hash-Baz⁷". »

« Parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé en ces termes : "Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël. **Écris** pour toi dans un livre toutes les paroles que Je t'ai adressées⁸". »

« Yahvé me répondit et dit : "**Écris** la vision, grave-la sur les tablettes pour qu'on la **lise** facilement⁹". »



⁵ D'après FRÉMY (Dominique et Michèle), *Quid 1993*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 258.

⁶ Cf. *Phèdre*, 274c-277a (traduction par Léon Robin, Paris, Les Belles Lettres, collection des Universités de France, 1933, édition 1983, pp. 87-92).

⁷ *Is* 8 1.

⁸ *Jr* 30 1-2.

⁹ *Ha* 2 2.

Sous cet éclairage, relisons maintenant une péricope¹⁰ normalement bien connue :

« ¹⁶ [Jésus] vint à Nazara où Il avait été élevé, entra, selon Sa coutume le jour du sabbat, dans la synagogue, et Se leva pour faire la lecture. ¹⁷ On Lui remit le livre du prophète Isaïe et, déroulant le livre, Il trouva le passage où il était écrit :

¹⁸ *L'Esprit du Seigneur est sur Moi, parce qu'Il M'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il M'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, ¹⁹ proclamer une année de grâce du Seigneur.*

²⁰ Il replia le livre, le rendit au servant et s'assit. Tous dans la synagogue tenaient les yeux fixés sur Lui. ²¹ Alors Il Se mit à leur dire : "Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture." ²² Et tous Lui rendaient témoignage et étaient en admiration devant les paroles pleines de grâce qui sortaient de Sa bouche. Et ils disaient : "N'est-Il pas le fils de Joseph, Celui-là¹¹ ?" »

Les évangiles selon Matthieu et Marc sont moins disert quant à la lecture mais attestent une même réaction chez les auditeurs du Seigneur :

« ⁵⁴ S'étant rendu dans sa patrie, [Jésus] enseignait les gens dans leur synagogue, de telle façon qu'ils étaient frappés et disaient : "D'où Lui viennent cette sagesse et ces miracles ? ⁵⁵ Celui-là n'est-Il pas le fils du charpentier ? N'a-t-Il pas pour mère la nommée Marie, et pour frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ? ⁵⁶ Et Ses sœurs ne sont-elles pas toutes chez nous ? D'où Lui vient donc tout cela ?" ⁵⁷ Et ils étaient choqués à son sujet¹². »

« ² Le sabbat venu, [Jésus] se mit à enseigner dans la synagogue, et le grand nombre en L'entendant étaient frappés et disaient : "D'où cela Lui vient-il ? Et qu'est-ce que cette sagesse qui Lui a été donnée et ces grands miracles qui se font par Ses mains ? ³ Celui-là n'est-Il pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joset, de Jude et de Simon ? Et Ses sœurs ne sont-elles pas ici chez nous ?" Et ils étaient choqués à Son sujet¹³. »

Que remarque-t-on ? Ce qui provoque l'admiration et l'étonnement des auditeurs, ce n'est pas le fait qu'un charpentier, fils de charpentier, dont toute la famille était connue, sache lire ; il n'y avait là rien que de très normal ; c'est même le contraire qui eût été étonnant :

tous les petits garçons juifs devaient apprendre à lire parce que, devenus adultes, ils devaient être en mesure de faire la lecture synagogale¹⁴. Non, ce qui provoque l'admiration et l'étonnement des auditeurs de Nazareth, ce sont « les paroles pleines de grâce », la « sagesse », les « miracles » ; de fait, toutes choses qu'on ne pense pas forcément trouver chez un charpentier...

Une réaction similaire est relevée par Jean en une autre circonstance :

« ¹⁴ On était déjà au milieu de la fête, lorsque Jésus monta au Temple et se mit à enseigner. ¹⁵ Les Juifs, étonnés, disaient : "Comment connaît-il les lettres sans avoir étudié ?" (πὼς οὗτος γράμματα οἶδεν μὴ μεμαθηκώς [pōs hoûtos grámmata oîden mē memathēkōs])¹⁵ »

La connaissance des lettres dont il est ici question (γράμμα [grámma]) est celle des « érudits » : docteurs de la loi et scribes. Ce qui vaut pour un fils de charpentier vaut aussi pour des pécheurs, entre autres :

« Considérant l'assurance de Pierre et de Jean et se rendant compte que c'étaient des gens sans instruction ni culture (ἀγράμματοί καὶ ἰδιῶται [agrámmatoí kai idiôtai]), les sanhédrites étaient dans l'étonnement¹⁶. »

Nous avons tout trop souvent entendu des commentateurs plus ou moins bien inspirés faire des Apôtres à peine plus que des débiles mentaux. Toutes choses égales par ailleurs, les Douze et les autres n'étaient ni docteurs de la loi ni scribes, mais ils savaient lire ; « nos ancêtres les gaulois » en étaient encore loin.

Enfin, il faut noter que cette familiarité du peuple juif avec l'écriture a très vraisemblablement favorisé la rapide diffusion de la Bonne nouvelle. Une petite phrase de saint Paul, adressée à Timothée, en est peut-être le témoignage :

« En venant, apporte le manteau que j'ai laissé à Troas chez Carpos, ainsi que les livres, surtout les parchemins¹⁷. »

(à suivre...)

Philippe GUIDAL

¹⁰ Une péricope (du grec περικοπή, « action de couper autour ») est un fragment de texte possédant une unité de sens. Les lectures de la Messe, par exemple, sont des péricopes.

¹¹ Lc 4 16-22.

¹² Mt 13 54-57.

¹³ Mc 6 2-3.

¹⁴ Cf. ARON (Robert), *Les années obscures de Jésus*, Paris, Grasset, 1960 (réédition 1973), pp. 47-66. Écrit par un historien juif, cet ouvrage remarquable – et remarqué lors de sa parution – reconstitue ce qu'a dû être l'éducation juive du Seigneur, à partir de tout ce qui est connu des pratiques culturelles de l'époque.

¹⁵ Jn 7 14-15.

¹⁶ Ac 4 13.

¹⁷ 2 Tm 4 13.

Dialogue islamo-chrétien 261.27

Chrétiens-musulmans, le vade-mecum

« Constatant les pièges qui peuvent détourner le dialogue interreligieux de sa finalité, la recherche de la vérité, les deux auteurs de ce petit livre fournissent les réponses aux principales questions qui reviennent de façon récurrente dans les conversations entre chrétiens et musulmans, et auxquelles les uns et les autres, insuffisamment formés, ne savent pas toujours répondre.

« Un guide éclairant, très accessible, marqué du sceau du bon sens et de la raison. » **ANNIE LAURENT**

Famille Chrétienne, n° 1532, 26 mai 2007, p. 31.

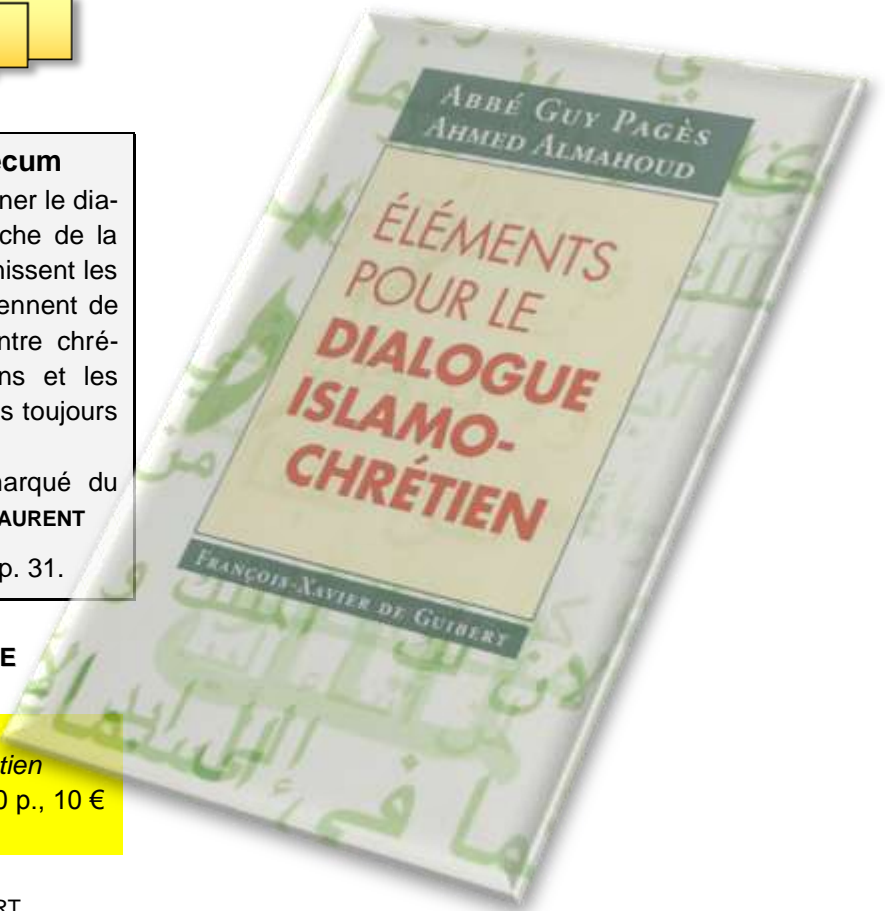
RÉÉDITION, REVUE ET COMPLÉTÉE

PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)

Éléments pour le dialogue islamo-chrétien

Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €
(ISBN : 2-7554-0055-2)

ÉDITIONS FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT
3 rue Jean-François Gerbillon
75006 PARIS
www.fxdeguibert.com



Et maintenant, le site web !



Les lecteurs de *Regnat* sont invités à mettre leur grain de sel sur le site de l'Abbé Guy PAGÈS consacré à l'évangélisation des musulmans sur :



<http://www.dailymotion.com/abbepages>

Vous pouvez également lui faire connaître vos suggestions et remarques en le contactant à l'adresse courriel suivante :

abbe.guypages@orange.fr

Sursum corda !



Refonder la politique chrétienne

(suite)

Monarchie, oligarchie, démocratie : telles sont donc les trois principales formes de gouvernement que connaît la philosophie politique classique depuis Platon¹ et Aristote². Mais ce panorama, qui n'a guère évolué depuis l'Antiquité, ne serait pas complet si nous ne le placions dans une perspective propre à notre réflexion, qui se veut résolument théologique.

Le laïcisme contemporain ne nous aide certes pas à concevoir à quel point la religion pouvait imprégner la vie de la cité antique : « en temps de paix et en temps de guerre, la religion intervenait dans tous les actes. Elle était partout présente, elle enveloppait l'homme. L'âme, le corps, la vie privée, la vie publique, les repas, les fêtes, les assemblées, les tribunaux, les combats, tout était sous l'empire de [la] religion de la cité. Elle réglait toutes les actions de l'homme, disposait de tous les instants de sa vie, fixait toutes ses habitudes. Elle gouvernait l'être humain avec une autorité si absolue qu'il ne restait rien qui fût en dehors d'elle³. » Au point qu'on a pu très justement qualifier la cité antique de « totalitaire » : « toute distinction du temporel et du spirituel y était impensable⁴ ».

¹ Cf. PLATON, *La république*, livre VIII (traduction d'Émile Chambry, Paris, Gonthier, collection « Bibliothèque Méditations », 1971, pp. 247-277).

² Cf. ARISTOTE, *Les politiques*, III, 7, 1279a (traduction par Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion, 1993 [2^e édition], p. 229) : « Il est nécessaire que soit souverain soit un seul individu, soit un petit nombre, soit un grand nombre [de gens] ».

³ FUSTEL DE COULANGES (Numa Denis), *La cité antique. Étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*, Paris, Hachette, collection « Bibliothèque d'histoire », 1924 (28^e édition), pp. 193-194. Sur la place de la religion dans la cité antique : cf. pp. 166-218.

⁴ FLACELIÈRE (Robert), *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, Paris, Hachette, collection « Le livre de poche » (n° 5806), 1959 (nouvelle édition : 1983), p. 264. Sur la place de la religion dans la cité grecque : cf. pp. 262-307.

Pour autant, et on l'a bien vu dans des entreprises totalitaires plus récentes⁵, cette confusion de l'État et de la religion n'était qu'à l'avantage du premier : de la religion d'État à la religion de l'État, il n'y a guère plus que de la gueule du fauve au martyr de l'Église paléochrétienne. Cinq siècles après l'empoisonnement de l'impie Socrate, l'accusation d'athéisme portée par l'Empire romain contre les chrétiens n'avait rien d'un paradoxe, et la leçon vaut toujours : Dieu ou l'État, il faut choisir...

« On nous appelle athées. Oui certes, nous l'avouons, nous sommes les athées de ces prétendus dieux, mais nous croyons au Dieu très vrai, père de la justice, de la sagesse et des autres vertus, en qui ne se mélange rien de mal. »

S. JUSTIN MARTYR, *Grande apologie*, 6 (*Œuvres complètes*, Paris, Migne, collection « Bibliothèque », 1994, p. 25)

Au vrai, « le caractère et la vertu de la religion des anciens n'était pas d'élever l'intelligence humaine à la conception de l'absolu, d'ouvrir à l'avidité esprit une route éclatante au bout de laquelle il crût entrevoir Dieu. Cette religion était un ensemble mal lié de petites croyances, de petites pratiques, de rites minutieux. Il n'en fallait pas chercher le sens ; il n'y avait pas à réfléchir, à se rendre compte. Le mot religion ne signifiait pas ce qu'il signifie pour nous ; sous ce mot, nous entendons un corps de dogmes, une doctrine sur Dieu, un symbole de foi sur les mystères qui sont en nous et autour de nous ; ce même mot, chez les anciens, signifiait rites, cérémonies, actes de culte extérieur. La doctrine était peu de choses ; c'étaient les pratiques qui étaient l'important ; c'étaient elles qui étaient obligatoires et impérieuses. La religion était un lien matériel, une chaîne qui tenait l'homme esclave. L'homme se l'était faite, et il était gouverné par elle. Il en avait peur et n'osait ni raisonner, ni discuter, ni regarder en face. Des dieux, des héros, des morts réclamaient de lui un culte matériel, et il leur payait sa dette, pour se faire d'eux des amis, et plus encore pour ne pas s'en faire des ennemis⁶. »

⁵ Cf. ARENDT (Hannah), *Les origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, traduit de l'américain, Paris, Seuil, collection « Points Politique », 1972 (réédition : 1990).

⁶ FUSTEL DE COULANGES (Numa Denis), *op. cit.*, pp. 194-195.

Une révolution religieuse... et politique

Il n'est pas mauvais, il est même très bon de se rappeler à quel point la Révélation du vrai Dieu fut une véritable révolution dans l'histoire religieuse de l'humanité. Nombre d'évidences contemporaines sont issues de cette révolution, mais peu s'en rendent compte. Dans les religions antiques, les astres, par exemple, étaient des divinités. On adorait le soleil en Égypte, la lune à Sumer, etc., et il nous en reste encore quelque chose dans les noms donnés aux planètes de notre système solaire (ce qui montre d'ailleurs que l'astronomie n'a jamais été totalement évangélisée). Peut-on imaginer l'effet produit sur les mentalités du Moyen-Orient par l'« athéisme » des Hébreux, affirmant que les astres n'étaient que des luminaires pour éclairer la terre et marquer le temps⁷ ?! Concernant notre sujet, une autre révolution, non moins profonde, est à prendre en considération, qui nous permettra de dégager la perspective évoquée au début de cet article.

Pharisien, prêtre, défenseur de la Galilée en 67, fait prisonnier puis affranchi par Vespasien, l'historien Flavius Josèphe est un curieux personnage, à qui nous devons de précieux renseignements sur l'histoire du peuple juif. Il est par ailleurs le premier à avoir conceptualisé un nouveau mode de gouvernement, forgeant pour l'occasion un néologisme qui a connu par la suite une certaine fortune, en dépit d'une altération de son sens premier :

« Infinies sont les différences particulières des mœurs et des lois entre les hommes ; mais on peut les résumer ainsi : les uns ont confié à des monarchies, d'autres à des oligarchies, d'autres encore au peuple le pouvoir politique. Notre législateur⁸ n'a arrêté ses regards sur aucun de ses gouvernements ; il a – si l'on peut faire cette violence à la langue – institué le gouvernement théocratique [θεοκρατίαν (theokratían)], plaçant en Dieu le pouvoir et la force. Il a persuadé à tous de tourner les yeux vers celui-ci comme vers la cause de tous les biens que possèdent tous les hommes en commun, et de tous ceux que les Juifs eux-mêmes ont obtenus par leurs prières dans les moments critiques. Rien ne peut échapper à sa connaissance, ni aucune de nos actions, ni aucune de nos pensées intimes⁹. »

⁷ Cf. Gn 1 14-18.

⁸ Moïse.

⁹ FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion*, traduit par Léon Blum, Paris, Les Belles Lettres, collection des Universités de France, 1930 (édition 1972), II, XVI, 164-166 (pp. 86-87).

C'est à Flavius Josèphe que nous devons donc le concept de « théocratie », translittération du mot grec θεοκρατία [theokratía], formé à partir des noms θεός [theós], « dieu », et κράτος [krátos], « autorité, domination, force, pouvoir, puissance ». Laissons de côté – provisoirement, car nous aurons bien l'occasion d'y revenir un jour – les modalités concrètes d'exercice de la théocratie juive, qui s'apparente de fait à une « hiérocration¹⁰ » (pouvoir politique de la caste sacerdotale), et que l'Église a réprouvée¹¹. Deux points d'importance sont à relever ici :

- D'une part, Josèphe dégage de l'histoire de son peuple et du donné révélé une nouvelle conception du pouvoir, qu'il ordonne à Dieu, principe de toutes choses. Puisant à la même source, saint Paul affirmait quant à lui : « Il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu¹² ». Le pouvoir politique n'est pas une entité autonome, une sorte de divinité parallèle, dans le vase clos de l'ordre naturel.
- D'autre part, l'antithèse de Josèphe entre les formes classiques de gouvernement – monarchie, oligarchie, démocratie – et ce qu'il appelle la théocratie relativise l'aspect strictement institutionnel du gouvernement. Que celui-ci soit exercé par un seul, quelques-uns ou tous importe beaucoup moins que la reconnaissance de l'origine divine du pouvoir. De fait, les institutions politiques d'Israël ont connu diverses formes – Moïse, Juges, monarchie, hiérocration postexilique – mais toujours a été maintenue la radicale souveraineté divine.

En d'autres termes, le concept de théocratie exclut ce qu'on appellera plus tard le naturalisme politique et affirme la subordination du temporel au spirituel. Les deux principes entrevus ici permettront d'ancrer la suite de notre étude dans une perspective théologique.

(à suivre)

Yann GWELTAZ

¹⁰ Cf. *ibid.*, II, XXI, 185-187 (p. 91).

¹¹ Cf. AMANN (Émile), « Théocratie », *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. XV, Paris, Letouzey et Ané, 1943, col. 222-224.

¹² Rm 13 1.

AU SUJET DE L'ORIENTATION DU PRÊTRE DURANT LA CÉLÉBRATION EUCCHARISTIQUE

L'orientation du prêtre durant la célébration eucharistique est suffisamment emblématique pour focaliser à elle seule toute la différence de « sensibilité » entre les tenants de l'ancien rit, dit de S. Pie V, aujourd'hui appelé « forme extraordinaire¹ » du rit romain, et ceux du rit dit de Paul VI. Encore que le texte du rit dit de Paul VI ne dise pas de façon explicite que le prêtre doit faire face au peuple ; certaines indications invitent plutôt même à penser le contraire. Comme par exemple, avant la prière sur les offrandes : « Puis, debout au milieu de l'autel, tourné vers le peuple, il dit... », ce qui laisse entendre que le reste du temps le prêtre n'est pas tourné vers le peuple, et a donc besoin qu'à ce moment-là, justement, on lui dise qu'il faille se tourner... Constatation qui ne rendra que plus difficile mon intention – ne rejetant ou ne méprisant en rien pour autant la convenance de la direction commune du prêtre et de l'assemblée vers l'orient –, de justifier comme n'étant pas moins valable – sinon même plus (!) –, la direction du prêtre tourné vers l'assemblée...

L'orientation du prêtre et de l'assemblée vers l'est, lieu du soleil levant et symbole cosmique du retour du Soleil de Justice, le Christ Jésus notre Seigneur, venant juger les vivants et les morts, ainsi que le cardinal Ratzinger l'a si bien exprimé dans son livre *L'esprit de la liturgie*², permet d'intégrer symboliquement l'univers dans l'expression liturgique de l'Église, et manifeste la condition inchoative, pérégrinante, de l'Église dans son attente eschatologique. Si tout cela est juste, je voudrais néanmoins faire remarquer plusieurs choses

qui montrent que pour autant, cette orientation n'est pas en soi parfaite au point d'être exempte de défauts.

Le premier défaut tient à ce que la symbolique de l'attente du Christ exprimée par l'assemblée et le prêtre à sa tête tendus vers un même point, n'exprime pas en soi de façon absolument propre la foi du Peuple de Dieu, puisque d'autres peuples, comme le peuple juif, sont aussi dans l'attente... Pour prier, les musulmans se tournent eux-aussi vers un point particulier, la Mecque, lieu de leur accomplissement eschatologique. Que la direction de la prière exprime l'attente n'est donc pas propre à la foi chrétienne. La foi chrétienne ne peut donc exprimer ce qu'elle a de propre par une tension vers un lieu géographique et symbolique... même s'il reste vrai, bien sûr, que l'attente du retour du Christ conditionne toute sa prière.

Le deuxième défaut tient à ce que dans cette disposition symbolique, la séparation géographique du prêtre par rapport à l'assemblée des fidèles peut laisser penser que la différence des sacerdoce ministériel et baptismal n'est qu'une différence de degrés : être plus ou moins proche du point et du but vers lequel ensemble l'on tend, le Christ, en Qui *tous* seront *tout*³... La différence des sacerdoce n'est cependant pas de degrés, mais de nature⁴... Certes, l'on pourra dire que la présence du prêtre seul dans le sanctuaire indique cette différence de nature. Mais outre qu'il n'y a pas que le prêtre à pouvoir être admis dans le sanctuaire – les servants d'autel le sont aussi –, nous parlons ici de l'orientation du prêtre, et pas du lieu où il se tient, d'autant que la remarque peut aussi alors être portée au crédit du prêtre tourné vers l'assemblée, lequel se tient aussi dans le sanctuaire...

Ce qui caractérise la foi chrétienne, c'est l'entrée dans le Royaume des Cieux qui S'est fait tout proche⁵ ! La Bonne Nouvelle, c'est que Dieu est là ! Lui à Qui justement la liturgie va permettre de nous rendre contemporains de Son sacrifice, de Sa mort et de Sa résurrection, pour que par Lui, avec Lui et en Lui, nous entrions en possession de la vie éternelle⁶, rendus participants de la nature divine⁷ ! C'est dire que l'orientation du prêtre et de l'assemblée à sa suite vers un lieu en dehors de celui où ils se tiennent ne rend pas symboliquement compte de l'essentiel de ce qui cons-

¹ Cf. BENOÎT XVI, Lettre apostolique *Summorum pontificum*, 7 juillet 2007, art. 1 (*La Documentation Catholique*, n° 2385, 5 août 2007, p. 703).

² Traduit de l'allemand par Génia Català, Genève, Ad Solem, 2001.

³ Cf. 1 Co 15 28.

⁴ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique *Lumen gentium*, n. 10.

⁵ Cf. Mt 10 7 ; Lc 10 9.

⁶ Cf. Jn 6 54.

⁷ Cf. 2 P 1 4.

titue l'acte eucharistique : « Le Royaume des Cieux est au milieu de vous⁸ ! », « La réalité, c'est le Corps du Christ⁹ ! »... La réalité est là, devant nos yeux, c'est le Corps du Christ ! Par l'Eucharistie, le Christ nous fait la Don de Sa présence réelle... Dieu est là ! Il ne s'agit pas de Le rater dans l'attente d'un ailleurs !

Bien sûr, Il est là et Il est encore à venir. Mais Il ne sera jamais pour personne à venir s'Il n'a pas d'abord pour lui déjà été là... C'est à partir de ce qui nous vivons ici et maintenant, par Lui et avec Lui, que nous pouvons espérer, sans trembler¹⁰, attendre Son retour en dirigeant alors notre regard vers le point où le soleil se lève¹¹...

Outre la caractéristique de la Foi chrétienne s'exprimant dans l'annonce de la Présence du Royaume des Cieux dans l'Église et par l'Église, lorsque le prêtre fait face au peuple, la nature propre du ministère sacerdotal est aussi vraiment vécue par lui dans sa spécificité. En effet, par le sacrement de l'ordre, un baptisé devient participant du sacerdoce du Christ, en sorte que désormais, non content de s'offrir lui-même, comme n'importe quel baptisé se doit de le faire, en tant que membre du Corps du Christ, « par Lui, avec Lui et en Lui, à Toi, Dieu, le Père Tout-Puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire », il devient capable d'offrir le Sacrifice du Christ Lui-même, ou plutôt, c'est le Christ qui devient capable d'offrir par lui Son propre Sacrifice... Qui en effet pourrait jamais offrir au Père le sacrifice, la mort, la vie, d'un autre, et *a fortiori* du Fils de Dieu, sans encourir la Colère de Dieu ? Là est le fondement de la distinction de nature des sacerdoce : personne ne peut jamais offrir que son propre sacrifice. Or, par la participation au sacerdoce même du Christ, le prêtre offre réellement le sacrifice du Christ... et de cela, qui est capable sans y être appelé par le Christ Lui-même¹² ? Il est grand le mystère du sacerdoce : « C'est l'amour du Cœur de Jésus Lui-même », disait le saint Curé d'Ars. Le prêtre en tant qu'il agit *in persona Christi* est configuré au Christ époux livrant Sa vie par amour de Son peuple rassemblé pour La recevoir... Comme un époux aime son épouse jusqu'à lui donner son corps pour ne faire avec elle plus qu'une seule chair, ainsi, à la Messe, le Christ vient donner Son corps à Son épouse pour ne faire avec elle plus qu'une seule chair :

l'Église, qui est le Corps du Christ... Voilà pourquoi il n'y a pas d'Église sans Eucharistie, ni d'Eucharistie sans prêtre... Aussi miraculeusement que le Verbe de Dieu S'est fait Jésus dans le sein de la Vierge Marie, par le mystère de notre participation à l'Eucharistie, Il Se fait nous, si toutefois nous voulons bien devenir Lui... « Accorde-nous, Seigneur notre Dieu, de trouver dans cette communion notre force et notre joie, afin que nous puissions devenir ce que nous avons reçu », demande la prière après la communion du vingt-septième Dimanche du Temps ordinaire... Bref, le prêtre ne peut jamais signifier aussi bien le Don que le Christ fait de Lui-même à Son épouse, et vivre donc son sacerdoce par lequel Le Christ rend présent le Sacrifice de Lui-même, qu'en faisant face à l'Église comme le Christ fait face à Son épouse dans l'offrande qu'Il lui fait de Lui-même... On ne se tourne pas le dos lorsque l'on s'aime, lorsque l'on veut se donner, mais on se fait face¹³, dans une épreuve de vérité... Les prêtres ne sont-ils pas d'autres Christ ?

Au lieu d'être dirigée vers un point de fuite, l'assemblée fait face à un visage, celui de son Seigneur assumant celui de son prêtre, pour Se rendre présent, ici et maintenant, et lui offrir de s'unir à Son Sacrifice rédempteur par lequel toutes grâces sont obtenues et données. C'est cela qui est le propre de la célébration chrétienne : le Royaume des Cieux est au milieu de nous ! À nous d'y entrer, maintenant, plutôt que d'attendre qu'Il vienne à la fin du monde, où il sera trop tard pour le faire. Nous ne sommes pas ou plus des juifs, nous sommes devenus chrétiens.

Au total, et pour le moins, l'orientation vers le peuple ne me paraît donc pas d'une valence symbolique et théologique moindre dans le rit dit de Paul VI – non pas peut-être tel qu'il est officiellement prescrit mais tel qu'il est *de facto* quasiment partout célébré – que dans celui dit de S. Pie V. En visitant les catacombes romaines, je me souviens fort bien du guide nous ayant montré la base des quatre colonnes servant de support à un autel. Or celui-ci n'était pas collé à la paroi – et quelle n'est pas l'exiguïté de ces lieux ! Ce qui laisse entendre que le prêtre se tenait bien entre la paroi et l'autel, face à l'assemblée...

Abbé Guy PAGÈS

⁸ Lc 17 21.

⁹ Col 2 17.

¹⁰ Cf. Rm 2 5, 5 9 ; 1 Th 1 10.

¹¹ Cf. Mt 24 27.

¹² Cf. He 5 4.

¹³ Cf. 1 Co 13 12 ; He 9 24 ; Ap 22 4.

Benoît XVI

262.13

Benoît XVI défend le droit des pharmaciens à l'objection de conscience

ROME, Lundi 29 octobre 2007 (ZENIT.org) – Benoît XVI défend le droit des pharmaciens à l'objection de conscience, à l'occasion de l'audience qu'il a accordée ce matin au Vatican aux congressistes du 25^e congrès international des pharmaciens catholiques.

Le thème de ce congrès est : « Les nouvelles frontières de l'acte pharmaceutique ».

« Dans le domaine moral, votre Fédération est invitée à affronter la question de l'objection de conscience, qui est un droit qui doit être reconnu à votre profession, vous permettant de ne pas collaborer, directement ou indirectement, à la fourniture de produits ayant pour but des choix clairement immoraux, comme par exemple l'avortement et l'euthanasie », affirmait le pape.

Ce droit à l'objection de conscience n'est pas reconnu par exemple en Italie.

Benoît XVI invitait en outre à « la solidarité dans le domaine thérapeutique, pour permettre un accès aux soins et aux médicaments de première nécessité de toutes les couches de la population et dans tous les pays, notamment pour les personnes les plus pauvres ».

Le pape invitait également à une « mobilisation » de « l'ensemble des professionnels catholiques de la santé et les personnes de bonne volonté, pour approfondir leur formation non seulement sur le plan technique, mais aussi en ce qui concerne les questions de bioéthique, ainsi que pour proposer de telles formations à l'ensemble de la profession ».

Benoît XVI soulignait en effet la responsabilité des pharmaciens, y compris pour faire connaître les « implications éthiques » de la prise de tel ou tel médicament, en disant : « Le développement actuel de l'arsenal médicamenteux et des possibilités thérapeutiques qui en découlent nécessite que les pharmaciens réfléchissent sur les fonctions de plus en plus larges qu'ils sont appelés à avoir, en particulier en tant qu'intermédiaires entre le médecin et le patient ; ils ont un rôle éducatif auprès des patients pour un usage juste de

la prise médicamenteuse et surtout pour faire connaître les implications éthiques de l'utilisation de certains médicaments ».

« Dans ce domaine, insistait le pape, il n'est pas possible d'anesthésier les consciences, par exemple sur les effets de molécules ayant pour but d'éviter la nidation d'un embryon ou d'abrèger la vie d'une personne ».

« Le pharmacien, continuait le pape, doit inviter chacun à un sursaut d'humanité, pour que tout être soit protégé depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle, et que les médicaments remplissent véritablement leur rôle thérapeutique ».

Benoît XVI rappelait qu'aucune personne « ne peut être utilisée, de manière inconsidérée, comme un objet, pour réaliser des expérimentations thérapeutiques ; celles-là doivent se dérouler selon des protocoles respectant les normes éthiques fondamentales ».

Le principe affirmé par le pape est le suivant : « La poursuite d'un bien pour l'humanité ne peut se faire au détriment du bien des personnes traitées ».

En outre, le pape rappelait que « les sciences biomédicales sont au service de l'homme ; si tel n'était pas le cas, elles n'auraient qu'un caractère froid et inhumain. Tout savoir scientifique dans le domaine de la santé et toute démarche thérapeutique sont au service de l'homme malade, considéré dans son être intégral, qui doit être un partenaire actif de ses soins et respecté dans son autonomie ».

Prions pour le Saint-Père

Seigneur Dieu, qui avez choisi Votre serviteur Benoît XVI pour succéder au chef des Apôtres à la tête de Votre peuple et représenter le Christ en ce temps, aidez-le à soutenir tous ses frères : qu'il assure l'unité, l'amour et la paix, que toute l'Église soit en communion avec lui, et tous nous pourrons trouver chez Vous, notre Père, la Vérité et la Vie. Nous Vous le demandons par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

(oraison du Missel romain)

Les Amis du Chœur grégorien de Paris

POUR LA DIFFUSION DU CHANT GRÉGORIEN

Association constituée selon la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique (Décret du 6 mai 1988)

22 rue Boissière, 75116 PARIS

<http://www.choeur-gregorien-de-paris.asso.fr>

Le Chœur grégorien de Paris a été fondé en 1974 à l'initiative de jeunes musiciens qui souhaitent mieux connaître, pour le mieux aimer, « le plus beau trésor que nous possédions en France », selon l'expression d'Olivier Messiaen. Le Chœur a travaillé le chant grégorien dans les manuscrits durant dix ans avec l'aide des moines de Solesmes, avant d'enregistrer plusieurs disques. À partir de 1986, il a ajouté à son activité de concerts en France de nombreuses tournées à l'étranger (Norvège, Corée, Chine, Lituanie, Russie, Liban, Colombie, etc.). En novembre 1993, l'Académie des Beaux-Arts lui a décerné le Grand Prix de Chant choral Liliane-Bettencourt. Le Chœur compte également une branche féminine, fondée en 1994, qui conjugue elle aussi activité liturgique et concerts¹.

Au fil des ans, les activités du Chœur se sont donc diversifiées, mais la vision fondatrice reste la même : cultiver le chant grégorien comme une tradition vivante, chercher ses formes permanentes, veiller à la sauvegarde de ce patrimoine.

Le chant grégorien traduit autant qu'il forme la prière. C'est pourquoi le répertoire est chanté régulièrement dans son cadre naturel, la divine liturgie, et non seulement en concert ou sur disque.

On trouve encore ce souci de tradition vivante dans le rôle d'école joué par le Chœur, qui accueille à Paris des apprentis chefs de chœur venus de l'étranger pour une formation d'une ou plusieurs années, tandis que ses membres (anciens ou actuels) enseignent dans des Conservatoires, à l'Université ou au cours de stages, tant en France qu'à l'étranger.

Association constituée selon la loi du 1^{er} juillet 1901, le Chœur grégorien de Paris bénéficie également depuis 1998 de la reconnaissance canonique de l'Archevêché de Paris. Quant à l'association des Amis du Chœur grégorien de Paris, elle aide le Chœur à assurer ses ambitions de diffusion et de formation.



¹ <http://gregorienvoixdefemmes.blogspot.com/>

PROGRAMME D'ACTIVITÉ DU CHŒUR GRÉGORIEN DE PARIS EN 2007 ET 2008

Chaque dimanche, sauf à certaines occasions, les messes sont chantées d'octobre à mai :

- Ⓢ par les voix d'hommes du Chœur grégorien de Paris : au Val-de-Grâce (277bis rue Saint-Jacques, Paris V^e) à 9 h (messe célébrée en latin) ;
- Ⓢ par les voix de femmes du Chœur grégorien de Paris : à Saint-Germain l'Auxerrois (2 place du Louvre, Paris I^{er}) à 19 h (messe célébrée en français et latin).

Le calendrier ci-dessous ne précise que les dates occasionnelles :

| | |
|---------------------------------|--|
| Samedi 1 ^{er} décembre | Saint-Germain l'Auxerrois : matines de l'Avent à 19 h 30 |
| Dimanche 2 décembre | Saint-Germain l'Auxerrois : vêpres de l'Avent à 18 h 30 |
| Samedi 8 décembre | Saint-Pierre du Gros Caillou (92 rue Saint-Dominique, Paris VII ^e) : messe de l'Immaculée Conception à 11 h 00, avec la <i>Schola Benedicta</i> de Prague. Messe célébrée par le Cardinal Daneels et le Père Kim |
| Dimanche 9 décembre | Sainte-Trinité (3 rue de la Trinité, Paris IX ^e) : messe à 11 h 00, avec le chœur <i>Janua cæli</i> , en souvenir d'Olivier Messiaen Notre-Dame de Lorette (18bis rue de Châteaudun, Paris IX ^e) : concert à 16 h 30, avec la <i>Schola Benedicta</i> de Prague et alternance d'orgue avec Éric Lebrun Saint-Germain l'Auxerrois : vêpres de l'Avent à 18 h 30 |
| Dimanche 16 décembre | Saint-Germain l'Auxerrois : vêpres de l'Avent à 18 h 30 |
| Dimanche 23 décembre | Saint-Germain l'Auxerrois : vêpres de l'Avent à 18 h 30 |
| Jeudi 27 décembre | Saint-Germain-des-Prés (1 place Saint-Germain-des-Prés, Paris VI ^e) : messe à 19 h 00, à l'occasion du colloque sur Dom Mabillon organisé par l'abbaye de Solesmes. |
| 2008 | |
| Jeudi 3 janvier | Saint-Étienne du Mont (place Sainte-Geneviève, Paris V ^e) : vêpres de sainte Geneviève |
| Mercredi 6 février | Notre-Dame de Bonne Nouvelle (25 rue de la Lune, Paris II ^e) : messe des Cendres à 19 h 00. |
| Dimanches de Carême | Saint-Germain l'Auxerrois : vêpres à 18 h 30 |
| Samedi 8 mars | Saint-Germain l'Auxerrois : matines du 1 ^{er} dimanche de la Passion |
| Dimanche 6 avril | Notre-Dame de Lorette (Paris IX ^e) : concert à 16 h 00, en alternance avec Éric Lebrun à l'orgue |
| Du 13 au 20 avril | Abbaye de Fontfroide (Aude) : Semaine Sainte |
| Dimanche 1 ^{er} juin | Notre-Dame de Lorette (Paris IX ^e) : concert à 16 h 00 |

Si vous souhaitez être informés des changements de calendrier (horaires ou lieu), envoyez un courriel à :

contact@choeur-gregorien-de-paris.asso.fr

L'ÉCOLE DU CHŒUR GREGORIEN DE PARIS

Située au cœur du XVI^e arrondissement de Paris, près de la place de l'Étoile, l'École du Chœur grégorien de Paris accueille chaque année une douzaine d'étudiants et d'auditeurs libres, venus de tous les continents. Ils suivent des cours de paléographie (Giedrius GAPSYS), de direction (Tobias DREHER), de psalmodie (Thibaut MARLIN), de chant (Misora LEE), de technique vocale (Aude PÉNICAUT) et d'histoire des formes liturgiques (Louis-Marie VIGNE).

Le diplôme de chant grégorien s'obtient après deux à trois années d'études, selon le niveau et les disponibilités de chaque étudiant. L'enseignement se porte avant tout sur la connaissance « par cœur » d'une partie du répertoire et sur la pratique liturgique. Il s'adresse aux chanteurs et chefs de chœur désirant connaître, pratiquer et enseigner le chant grégorien.

En plus des cours proposés à l'École, l'étudiant a la possibilité de participer aux messes du dimanche, aux grandes fêtes, à la retraite de la Semaine Sainte à l'abbaye de Fontfroide, aux vêpres et aux matines à Saint-Germain l'Auxerrois, et aux concerts du Chœur.

NIVEAU REQUIS

Formation de niveau supérieur : les candidats doivent avoir des compétences techniques sur le plan musical (instrument, chant ou direction de chœur).

PARTICIPATION

Trois modalités de participation sont proposées ;

- **Étudiant** : il suit au moins trois cours par semaine. Il bénéficie des cours individuels et de la technique vocale.
- **Auditeur** : il suit deux cours par semaine et bénéficie également des cours individuels.
- **Initiation** : proposée à ceux qui souhaitent une première approche du répertoire grégorien, en assistant à un cours de leur choix.

MODALITÉS

Les étudiants participent aux enseignements suivants :

- Apprentissage du répertoire de l'année liturgique
- Psalmodie et modalité
- Paléographie (étude des manuscrits)

- Sémiologie (étude de l'écriture neumatique)
- Histoire du chant grégorien
- Latin (psaumes et Évangile)
- Histoire de l'Office et de la Messe
- Direction de chœur

L'obtention du Diplôme de Chant grégorien nécessite deux à trois années de formation.

TARIFS 2007-2008

Les droits annuels d'inscription sont modulés en fonction de la disponibilité de chaque étudiant : ils s'échelonnent entre 100 et 250 euros par semestre. Une bourse est envisageable à partir du second semestre.

INSCRIPTION

Le nombre d'élèves est limité à vingt par promotion.

Les inscriptions ont lieu après entretien avec le directeur de l'École, Louis-Marie VIGNE.

RENSEIGNEMENTS

École du Chœur grégorien de Paris

22 rue Boissière

75116 PARIS

<http://www.choeur-gregorien-de-paris.asso.fr>

ecole@choeur-gregorien-de-paris.asso.fr

☎ 06 07 10 54 69

« Je désire que [...] le chant grégorien en tant que chant propre de la liturgie romaine soit valorisé de manière appropriée.

« [...] De façon plus générale, je demande que les futurs prêtres, dès le temps du séminaire, soient préparés à comprendre et à célébrer la Messe en latin, ainsi qu'à utiliser des textes latins et à utiliser le chant grégorien ; on ne négligera pas la possibilité d'éduquer les fidèles eux-mêmes à la connaissance des prières les plus communes en latin, ainsi qu'au chant en grégorien de certaines parties de la liturgie. »

BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, 22 février 2007, nn. 42, 62 (*La Documentation Catholique*, n° 2377, 1^{er} avril 2007, pp. 321, 328)

L'Église à Paris

282.443 61

Les Porteurs de la Châsse de Sainte Geneviève
 et
les Dames de Sainte Geneviève
 vous invitent à préparer avec eux dans la prière et dans la foi

LA PROCESSION DE LA CHÂSSE DE SAINTE GENEVIÈVE

PATRONNE DE PARIS

dimanche 6 janvier 2008

Église Saint-Étienne du Mont
 place Sainte-Geneviève, Paris V^e
 (métro : Maubert-Mutualité)

15 h 00

Messe solennelle à Saint-Étienne du Mont
 suivie de la bénédiction de Paris
 par M^{gr} Daucourt, évêque de Nanterre

16 h 30

départ de la procession du reliquaire
 (parcours : du parvis de Saint-Étienne du
 Mont jusqu'à la statue de sainte Geneviève
 sur le Pont de la Tournelle)



Venez tous honorer la sainte patronne de Paris en famille et en communautés !

Contact : <http://sainte-genevieve.net>